ELECTIONS PROFESSIONNELLES

LA FSU CONFIRME SON IMPLANTATION DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

RÉSULTAT EN NOMBRE DE SIÈGES ACADEMIE DE NICE

	FSU	SNALC	CFDT	FAEN	UNSA	FO	SUD	CGT	SNETAA
Agrégés	6	2	1	0		0			
Certifiés	12	3	1	1	0	1	1	0	
Profs EPS	5	0	<u> </u>		0	0			
CE EPS	2	0			2				
PEGC	3			1	1				8
CPE	4	0	3		1	0			
COPSY	3		1						
MI-SE	2			0	0	0			
PLP	1	0	1	0	1			2	4
PE-Instit (06)	8				1	0		1	
TOTAL	46	5	7	2	6	1	1	3	4

Syndicat qui n' a pas présenté de liste pour la catégorie de personnel.

Nombre de sièges obtenus

Seule la FSU présente des listes dans tous les corps et obtient des sièges dans toutes les C.A.P (Commissions administratives paritaires).

Belle victoire !

Si chaque organisation syndicale se déclare satisfaite après les élections, la FSU peut légitimement le déclarer car vous avez confirmé sa première place, avec un écart souvent supérieur à 50% par rapport aux autres syndicats, ce qui se solde par des milliers de voix d'écarts dans notre académie.

Les syndicats de la FSU -Snep, Snuep, Snes et Snu-ipp-, leurs militants, leurs syndiqués peuvent être fiers de ces résultats.

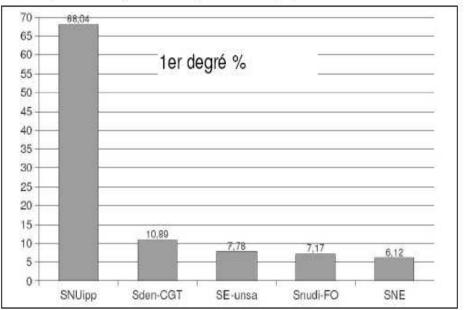
Après 3 années d'attaques sans précédent du gouvernement contre l'école et ses personnels, après de dures luttes, les personnels ont confirmé leurs choix de 2002. Des syndicats, tels Sud et la Cgt ont tenté en vain une percée (les voix perdues par la Cfdt ne se sont pas reportées totalement). Nos syndicats sont confortés dans leurs revendications, leur travail de défense individuelle et collective des personnels. Ils disent non à la loi Fillon-De Robien, non aux restrictions budgétaires, aux suppressions de postes, non à une politique qui exclut au lieu d'éduquer.

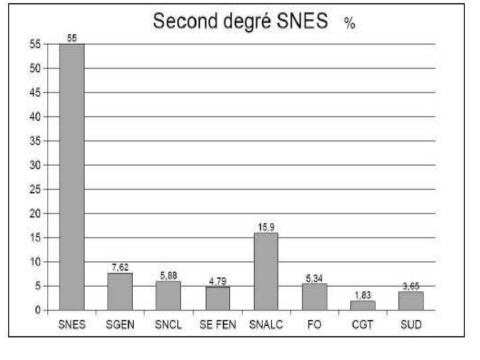
Si le taux de participation reste au-delà de 60% dans tous les corps -exceptionnel dans le paysage syndical français tout comme le taux de syndicalisation trois fois plus important que pour l'ensemble des salariés-, nous notons une baisse du taux de votants (de 2 à 7 %). Nos syndicats en analyseront les causes secteur par secteur et mettront en œuvre les réponses adéquates. D'ores et déjà, les défauts d'organisation du vote par correspondance se vérifient dans chaque corps, les taux de vote direct étant équivalents à ceux de 2002. Bien sûr le phénomène d'organisation majoritaire a pu faire dire à certains de nos collègues « de toute manière, ils seront toujours majoritaires » et c'est le cas ! Alors que les diverses élections sont marquées depuis plusieurs années par une augmentation du taux d'abstention, une des forces du syndicalisme dans l'éducation est sa représentativité. Nous ne nous résoudrons pas à laisser faire car c'est une des forces de notre syndicalisme. Enfin, il est significatif que ce qui était attendu, ne se soit pas passé : lorsqu'il y a baisse de votants, c'est l 'organisations la plus puissante qui en fait les frais. Ce ne fut pas le cas, au contraire toutes les organisations ont été touchées, les syndicats de la FSU et le SE moins que les autres (pourcentage en augmentation voire nombre de voix en augmentation comme chez les professeurs d'EPS du Snep).

Au final, avec des pourcentages en hausse et plus d'élus qu'en 2002, avec l'entrée du Snuep dans les CAPA des professeurs de lycées professionnels ou des scores variant entre 55% et 84 % pour les écoles, collèges et lycées généraux et technologiques, nos syndicats trouvent dans cette élection, après leur victoire chez les jeunes en formation IUFM, des raisons de continuer leur travail et... de l'enthousiasme.

Merci et bravo à nos adhérents. Nous vous demandons de transmettre aux personnels nos remerciements pour la confiance qu'ils viennent de renouveler à nos 46 commissaires paritaires.

Nous vous invitons à poursuivre le travail de terrain : au mois de mars, certaines catégories d'ATOS doivent élire leurs commissaires paritaires. Les résultats enseignants sont de bon augure : aidons-les à transformer l'essai. A bientôt, dans les luttes aussi !





SNEP EDUCATION PHYSIQUE

Le SNUEP gagne un siège en CAP
Académique et devient ainsi la
troisième force syndicale dans les
enseignements professionnels.
Le Snuep obtient 104 voix, le Snetaa
397, la Cgt 260, l'Unsa 99, la Cfdt 92.
Ces résultats confirment la volonté
des PLP de développer le SNUEP
dans la FSU et d'en faire un pôle
syndical incontournable.

SNEP	FO	UNSA	SNALC
82,87%	2,42%	10,38%	4,33%